

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Premium Sauna Scent Mint & Lemon, Sauna Aroma Concentrate Mint & Lemon, SAC260100ML, SAC261000ML

UFI: HFN0-P3T1-F00M-1N60

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Dosage : 5 ml sur 1 litre d'eau donne, mélangent bien.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Harvia Finland OY
Lieu: FIN-40951 Muurame
Boîte postale: P.O.Box 12
FIN Muurame
Téléphone: +358 207 464 000
E-mail: m.woermanseder@harvia.com
Interlocuteur: Markus Wörmanseder
Internet: www.harvia.com
Service responsable: Poison advisory center

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +358 9 471 977**Information supplémentaire**

Bouteille en plastique 100 ml et 1l

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H336
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

citral
(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène
Huile de citron
dipentène

Mention

Attention

d'avertissement:**Pictogrammes:**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 2 de 11

Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer fumée.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser CO2 pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208	Contient citral, (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène, Huile de citron, dipentène. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H317

Conseils de prudence

P261-P272-P280-P333+P313-P362+P364

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citronne

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 3 de 11

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			25 - < 30 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			20 - < 25 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
89-80-5	Menthon			1 - < 5 %
	201-941-1			
	Aquatic Chronic 3; H412			
5392-40-5	citral			1 - < 5 %
	226-394-6	605-019-00-3		
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H317			
84929-31-7	Huile de citron			1 - < 5 %
	284-515-8			
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H304 H400 H410			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène			1 - < 5 %
	227-813-5	601-096-00-2		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H317 H304 H400 H412			
138-86-3	dipentène; limonène			< 1 %
	205-341-0	601-029-00-7		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
67-63-0	200-661-7	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	25 - < 30 %
		par inhalation: CL50 = 30-46,5 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12800-13400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4570-5045 mg/kg	
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	20 - < 25 %
		dermique: DL50 = 12800-13400 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4570-5045 mg/kg	
5392-40-5	226-394-6	citral	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = 2250 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène	1 - < 5 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 4 de 11

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. Mousse.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Ne pas rincer avec de l'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Préventions des incendies et explosion

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 5 de 11

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: forte chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante. Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:	
Couleur:	transparent	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		24 °C
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):		5-6
Hydrosolubilité:		Non miscible
Pression de vapeur:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité:		0,900 g/cm³
Densité relative:		non déterminé

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion
non explosif.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 6 de 11

Point de sublimation:

non déterminé

Durée d'écoulement:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.2. Stabilité chimique

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Information supplémentaire

Pas de risques spéciaux à signaler.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 7 de 11

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 4570-5045 mg/kg	Rat.		
	cutanée	DL50 12800-13400 mg/kg	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 30-46,5 mg/l	Rat.		
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol				
	orale	DL50 4570-5045 mg/kg	Rat.		
	cutanée	DL50 12800-13400 mg/kg	Lapin		
5392-40-5	citral				
	orale	DL50 >5000 mg/kg			
	cutanée	DL50 2250 mg/kg			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (citral; Huile de citron; (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène; dipentène; limonène)

Contient citral, (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène, Huile de citron, dipentène. Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol; propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuvesL'évaluation a été effectuée en s'inspirant de la méthode de calcul de la directive "Préparations".
irritant.

- Mutagen

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 8 de 11

- aucune
- Cancérogénité
- aucune
- Teratogène
- aucune
- phototoxicité
- aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,42	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène	4,23

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

non applicable

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

- 2 Présente un danger pour l'eau. (WGK 2)
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Détergent. Eau (avec détergent).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 9 de 11

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALKOHOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 274 601 640H

Catégorie de transport: 3

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	223, 274, 955
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-E

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 223, 330, 274, 944, 955

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3
Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 10 de 11

IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Réglementations particulières: A3

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Oui**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Liquides inflammables

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 436,64 g/l
dans les vernis et peintures:**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

Numéro du tarif douanier 3302910

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

Flam. Liq: Liquides inflammables

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauna-Duft-Konzentrat Minze-Citron

Date de révision: 02.09.2024

Code du produit: F100033818

Page 11 de 11

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient citral, (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène, Huile de citron, dipentène. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)